

Conférence de presse Bizi
mercredi 15 mai 2019

MARCHE
POUR LA
JUSTICE CLIMATIQUE
SAMEDI 25 MAI - 15H A BAYONNE
Départ devant le tribunal

JUSTIZIA KLIMATIKOAREN
MARTXA
MAIATZAREN 25 LARUNBATEZ
ARR. 3ETAN BAIONAN
Auzitegiaren aitzinean



Bizi, 22, rue des Cordeliers 64 100 Bayonne
Tel : 05 59 25 65 52 / Info@bizimugi.eu www.bizimugi.eu

Biarritz démissionne face au péril climatique :

La rénovation de l'emblématique avenue de la Reine Victoria est aux yeux de Bizi un véritable scandale. Elle reflète la vision dépassée et égoïste de la Ville de Biarritz en matière de mobilités. S'accrochant au tout voiture, faisant fi de l'impératif climatique et des problèmes de santé publique causés par la pollution atmosphérique, Biarritz est le mauvais élève des mobilités douces et des BHNS (Bus à haut niveau de service).

Le site propre est réduit sur Biarritz, ville administrée par un ancien membre de Génération Écologie, à une part absolument ridicule. Cela suppose une véritable dégradation du projet Tram'bus dont le financement a été obtenu sur la base d'un projet le faisant arriver jusqu'au centre de Biarritz.

L'avenue de la Reine Victoria, pourtant fraîchement et entièrement rénovée, symbolise cette absence de site propre, si l'on excepte la bande de peinture finale à hauteur de l'Hôtel du Palais. Elle continue d'être une voie du tout voiture dans laquelle les bus devront rouler au pas, notamment en été, bloqués par la circulation automobile, et où il reste toujours aussi risqué et désagréable de circuler en vélo.

Cela constitue davantage qu'une démission politique dans le combat contre le dérèglement climatique. Car cette rénovation de l'avenue de la Reine Victoria s'est faite avec l'argent prévu pour le Tram'Bus et cela pose un vrai souci démocratique et éthique.

Ici, on détourne les fonds du Grenelle de l'environnement :

En effet, le projet Tram'bus bénéficie d'importants fonds provenant du Grenelle de l'environnement destinés à financer la transition écologique et notamment les alternatives au tout voiture. Le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun), présidé par Michel Veunac, l'actuel maire de Biarritz, a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projet TCSP (Transports en commun en site propre) du Grenelle de l'environnement II.

Le 9 février 2011, l'État retient ce dossier aux côtés de 77 autres projets acceptés. Cela en fait un des mieux financés, du fait de l'ambition du projet présenté, avec une subvention 20,04 millions d'euros (sur un montant Grenelle II affecté aux TCSP de 590 millions d'euros, soit une moyenne de 7,56 millions obtenus par projet).

Du coup, le président de l'Agglomération Côte basque-Adour de l'époque, Jean Grenet, lors d'une conférence de presse donnée en commun avec Michel Veunac, applaudissait ce financement exceptionnel, tant par son montant que par l'importance de la labellisation Grenelle de l'environnement, et espérait qu'il aurait un effet boule de neige. « Il permet de solliciter les autres financeurs », à savoir le Feder, l'ADEME etc. (Cf article Sud-Ouest du 12/02/2011)

Or, le document de présentation du projet réalisé par le SMTC et soumis à l'appel d'offre TCSP Grenelle de l'environnement, précisait clairement pour l'avenue de la Reine Victoria que "l'espace aujourd'hui presque exclusivement dédié à la voiture (une voie de circulation bordée de part et d'autre par du stationnement) doit être redistribué pour libérer une voie de site propre. Le parcours se termine en plein centre ville, devant la résidence du Victoria Surf, à deux pas de l'hôtel du Palais et de la mairie" (Page 42 du document).

Pages 57 et 58 du même document, il était clairement indiqué que les voies de bus en site propre permettraient d'arriver jusqu'au centre de Biarritz, via l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny en site propre, l'avenue de la Marne en voie de circulation mixte et en site propre, puis à nouveau en site propre via l'avenue de la Reine Nathalie et enfin celle de la Reine Victoria.

M. Veunac a ainsi « vendu » un projet ambitieux de transport en commun en site propre pour finalement utiliser les fonds ainsi obtenus à rénover des voies ne contribuant en rien ni à l'amélioration de la circulation des bus, ni à celle du vélo.

Bref, des fonds initialement destinés à la transition écologique sont utilisés à Biarritz pour financer la rénovation d'avenues symboles du tout voiture individuel, qui fait tellement de dégâts pour nos villes, notre santé, notre climat et notre planète.

Justice climatique :

Et le même Michel Veunac ose porter plainte contre les militant.e.s climat qui ont décroché un portrait du président Macron dans sa mairie, pour dénoncer l'inaction climatique du gouvernement français !

Déjà 7 activistes Bizi ont été auditionné.e.s par la police. En France, pas moins de 35 militant.e.s climat du mouvement Action Non-Violente COP21 vont être jugé.e.s au cours de 9 procès différents pour les mêmes faits entre mai et décembre 2019. 6 d'entre eux seront jugés à Bourg-en-Bresse dès ce mardi 28 mai et Bizi leur apporte ici son plein soutien.

Bizi a déjà dénoncé le fait que de nombreuses communes du Pays Basque violent régulièrement la loi et notamment l'article L228-2 du Code de l'environnement qui exige qu'à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines (...) doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation".

Dans ce cas, il n'y a jamais de poursuites. Pourquoi ? Que font les préfets, les procureurs ? Pourtant, il s'agit de faits autrement plus graves que le décrochage d'une photo, fut-elle présidentielle, puisque cela met en danger la vie même des personnes se déplaçant en vélo pour ne pas contribuer à la pollution et au dérèglement climatique.

La rénovation de l'avenue de la Reine Victoria viole également cet article L228-2, malgré ce qui était indiqué et prévu dans le dossier d'enquête préalable à DUP réalisé par le Syndicat des Mobilités pour les Lignes 1 et 2 du BHNS (Page 12 de la Pièce E « Caractéristiques principales des ouvrages » annonçant une bande cyclable d'1,5 mètre).

Quand la justice s'en prendra-t-elle aux responsables de la croissance des émissions de gaz à effet de serre et à celles et ceux qui bloquent l'indispensable mutation de nos sociétés contribuant ainsi à leur niveau à l'aggravation et à l'accélération du dérèglement climatique qui causera la mort de millions d'être humains, voire de milliards à terme ?

Qu'il s'agisse des communes qui ne prennent pas au sérieux l'impérieuse urgence de mettre en place des alternatives au tout voiture ou bien l'État visé par la plainte de l'Affaire du Siècle pour inaction climatique, appuyée par plus de deux

millions de citoyen.ne.s, la justice doit poursuivre les décideurs politiques qui désertent face au risque d'emballement du climat, pas les lanceurs d'alerte !

Mobilisations internationales pour le climat les 24 et 25 mai :

Face à cette démission d'un trop grand nombre de responsables politiques et économiques, la mobilisation citoyenne doit continuer plus que jamais. Deux journées internationales sont à nouveau appelées les 24 et 25 mai, avec des actions et manifestations partout. Localement :

Le vendredi 24 mai :

- grève de la jeunesse pour le climat
- soirée débat au cinéma l'Atalante à Bayonne

Le samedi 25 mai, deux marches climat :

- Saint Jean Pied de Port, départ à 15H30 de la mairie
- Bayonne, départ à 15H00 du tribunal

Le vendredi 24 mai aura lieu une grève de la jeunesse pour le climat appelée par Fridays For Future Pays Basque, avec rendez-vous à 8H30 devant le lycée René Cassin de Bayonne pour le départ d'une marche.

Le soir, à partir de 19H00, une soirée débat aura lieu au cinéma l'Atalante à Bayonne, autour du film « Grande-Synthe, la ville où tout se joue ». Elle se déroulera en présence de Damien Carème, le maire de cette commune en pointe sur les questions d'écologie, de biodiversité, de lutte contre le changement climatique, mais également de solidarité et d'accompagnement social de la transition, ainsi que d'accueil des migrant.e.s.

Le samedi 25 mai auront lieu deux marches :

A Saint Jean Pied de Port, marche climat organisée par Avenir Garazi Baigorri, Bizi Barnekalde et Irabia, démarrant à 15H30 de la mairie (et précédée d'une vélorution qui partira à 13H30 de la mairie d'Ahaxe)

A Bayonne, marche pour la justice climatique. Départ à 15H00 du tribunal (17, Avenue de la Légion Tchèque) où sera réalisée une photo géante de soutien aux 6 militant.e.s climat qui seront jugé.e.s le mardi 28 mai à Bourg-en-Bresse.

Puis nous marcherons pour revendiquer une vraie politique en matière d'alternatives au tout routier : respect de l'article L228-2 du Code de l'environnement, utilisation du budget Tram'bus uniquement pour financer le transport en site propre et les aménagements cyclables, demande de pistes cyclables sécurisées tout au long du boulevard du B.A.B., défense du fret SNCF, des lignes ferroviaires de proximité et des trains de nuit etc.

Un Appel important, signé par de nombreuses personnalités, sera lu à la fin de la marche, Place Paul-Bert.